



8 JUIN 2026

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

3 JUIN 2026

**Nous avons voté CONTRE le montant du dividende distribué aux actionnaires** sur la base des résultats financiers de l'exercice 2025. C'est un vote sans surprise de notre part, sans qu'il s'agisse d'une posture. Notre vote est argumenté, dans la continuité de notre vote contre le budget prévisionnel 2026 qui embarquait déjà de **la rigueur** pour les salariés et certaines politiques "techniques et opérationnelles"... et **une "politique" de dividendes inflexible !**

**Il est inconcevable qu'un tarif régulé** sur un bien de première nécessité et la gestion d'une entreprise de Service Public, étant de plus un Opérateur d'Importance Vitale, **génèrent autant de dividendes**, aussi bien du point de vue du numéraire qu'en termes de pourcentage appliqué sur le Résultat Net.

Dans cette période de croissance forte des investissements portés par RTE, nous avons souligné la trajectoire en matière de **dette** qui est un point d'attention et de **risque**.

**Le modèle économique de RTE ne sera plus soutenable à court terme.** Ce modèle est déjà à la limite par rapport aux besoins de RTE et **le surendettement lié à la distribution excessive de dividende** est un irritant fort et **un facteur aggravant**.



Il y a également la question du **partage de la valeur ajoutée, créée par le capital humain de RTE, les salariés** qui subissent, au fil des exercices budgétaires, une pression augmentée sur leurs conditions de travail, sur leurs missions et activités, sur leur qualité de vie au travail et sur leur santé physique et mentale.

**Mais il y a surtout dans la période, une problématique d'accidentologie**, qui était déjà un sujet de risques importants selon notre appréciation, une réalité qui est malheureusement et tragiquement d'actualité.

**Les directions de RTE, le directoire sont évidemment en responsabilité**, au travers des processus imposés aux salariés, de certaines réorganisations, des politiques RH, achats, sans oublier les impacts d'une externalisation excessive, y compris pour des tâches cœur de métiers. Il est à noter que ces missions externalisées embarquent de nombreuses questions et problématiques de sécurité sur nos chantiers et dans nos installations. **Le directoire de RTE ne peut se dédouaner en la matière.**

Même s'il s'agit de gestion courante qui relève du directoire, **le Conseil de Surveillance est aussi en responsabilité.**



Il y a le sujet stratégique de l'externalisation, celui de la "masse salariale" insuffisante pour assurer le grèvement des équipes RTE, pour assurer le recrutement des compétences nécessaires à **la réalisation en santé et sécurité des programmes de CAPEX et d'OPEX.**

Il y a le sujet de **la ré-internalisation des missions** portées par les AEU, les PMO et tous les assistants externes qui œuvrent en permanence dans nos murs, sous forme de contractualisations qui exposent RTE au risque de **prêt illégal de main d'œuvre.** Il va de soi que la politique actuelle d'externalisation de la maîtrise d'œuvre **est une mauvaise solution à de nombreux points de vue, y compris en matière de gestion de la sécurité.**

Le niveau du TURPE et sa répartition sont évidemment à questionner, **la CRE est aussi en responsabilité.**

Mais **pour faire le lien avec le dividende, au sein du Conseil, les actionnaires sont encore plus en responsabilité.** Moins de dividendes, cela signifierait de moyens financiers conservés au sein de RTE, pour notamment mettre le paquet sur la santé et la sécurité en baissant la pression nocive sur les salariés, sur les projets et sur les chantiers, pour que les renoncements et priorisations n'impactent pas la sécurité dans les missions et activités de RTE. **A minima dans la période, il y a un besoin de préventions primaires** qui nécessite rapidement des ressources humaines, donc financières, immédiates, pour proscrire par exemple le travail isolé, pour faire les points d'arrêts nécessaires avec l'œil bienveillant de préventeurs plus nombreux. **C'EST UNE DEMANDE QUE NOUS ADRESSONS AU DIRECTOIRE.**

Mais, dans l'attente d'un tarif répondant réellement aux besoins, **C'EST UNE DEMANDE QUE NOUS ADRESSONS AUSSI AUX ACTIONNAIRES.**

**STOPPEZ VOTRE « PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE » SUR LE RÉSULTAT FINANCIER DE L'ENTREPRISE, BAISSÉZ VOTRE DIVIDENDE !**

**Sortez de votre politique inflexible en la matière, qui se fait au dépend de la gestion saine de RTE et notamment de la sécurité des salariés internes et externes.**

**Adaptez-vous au contexte qui impacte RTE, à la réalité du terrain, à notre panel de fournisseurs (notamment en matière de travaux et prestations) qui est perfectible, donc générateur de risques dans un cadre d'accélération des projets, de maîtrise des coûts et de complexités croissantes.**

**VOS ADMINISTRATEURS  
SALARIÉS CGT**

**Christophe AIME  
Albéric DIETRICH**

